



INNOVATIVE IMAGING SOLUTIONS

Admission sur Alternext d'Euronext Paris

CAPITAL SOCIAL

1 000 000 euros divisé en 1 345 454 actions.

MODALITÉS DE L'ADMISSION

Nombre d'actions admises aux négociations sur Alternext d'Euronext Paris :

- 1 345 454 actions existantes, intégralement souscrites et libérées et toutes de même catégorie ;
- 361 600 actions nouvelles maximum, susceptibles d'être émises dans le cadre de la présente offre ;
- Clause d'extension : en fonction de la demande, le nombre d'actions offertes pourra être augmenté de 54 240 actions nouvelles supplémentaires.

Fourchette indicative de prix : 11,10 € - 12,90 €

Structure du Placement

Une offre au public en France réalisée sous forme d'une Offre à Prix Ouvert
Un placement destiné principalement aux investisseurs institutionnels

Code ISIN : FR0005854700

Code mnémonique : ALI2S

CALENDRIER INDICATIF DE L'OPÉRATION

15 octobre 2007 : Ouverture de l'Offre Publique et du Placement Global

23 octobre 2007 : Clôture de l'Offre Publique et du Placement Global

24 octobre 2007 : Fixation du Prix de l'Offre Publique et du Prix du Placement Global

Avis de résultat d'Euronext Paris sur l'Offre Publique

Publication d'un communiqué de la Société confirmant le dimensionnement final de l'Offre Publique et du Placement Global et indiquant le prix des actions

29 octobre 2007 : Règlement et livraison des actions

30 octobre 2007 : Début des négociations sur Alternext d'Euronext Paris

Allegra finance

Listing Sponsor

KBC
Securities

Prestataire de Services
d'Investissement

actifin

Communication financière

Des exemplaires du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers sous le n° I 07-147 en date du 28 septembre 2007 et de la note d'opération visée le 12 octobre 2007 sous le n° 07-355 sont disponibles sans frais auprès de la société i2S, 28-30 rue JeanPerrin 33608 Pessac Cedex, et auprès des établissements habilités à recevoir les souscriptions. Le prospectus peut être consulté sur les sites Internet de i2S (www.i2s.fr) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits dans le chapitre 4 du document de base de i2S enregistré par l'AMF sous le numéro I 07-147 le 28 septembre 2007 et dans le paragraphe 2 de la note d'opération visée par l'AMF sous le numéro 07-355 le 12 octobre 2007.